



L'ÉTUDE DE POSTES DE TRAVAIL



OBJECTIF :

- Être capable de réaliser une étude de poste en collaboration avec les différents acteurs de la prévention de son entreprise



DURÉE :

- 21,00 heures.



PUBLIC VISÉ :

- Tout public préventeur
- Groupe de 4 à 8



PRÉ-REQUIS :

- Certificat Acteur PRAP
- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels de l'INRS

(*) L'équipe pédagogique peut se prononcer sur l'équivalence à ces prérequis



CONTENU :

- Rappel sur la prévention des risques professionnels et la PRAP
- L'étude de poste méthodologie itérative
- Les méthodes (Ed 6161 : manutention manuelle de charge, par l'analyse générale la situation de travail, par l'analyse du travail tertiaire)
- L'évaluation des et la maîtrise des risques professionnels
- La priorisation des préconisations
- Les normes (AFNOR, pénibilité, cadre vert INRS)
- Comment suivre un projet en lien avec l'étude de poste



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Présentiel.
- Pédagogie inductive, démonstrative, active
- Exposés, Études de cas, travaux de groupe, travaux pratiques, temps d'échanges entre professionnels
- La formation est organisée en deux session (espacés d'au moins un mois) en format 2j+1j,
- Un travail intersession sera à réaliser et à restituer en plénière le dernier jour
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation



ÉVALUATION :

- Évaluation tout au long de la formation, notamment sous forme de travaux inter-session et de travaux de groupe sur études de cas
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Un questionnaire d'évaluation « à chaud » sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation